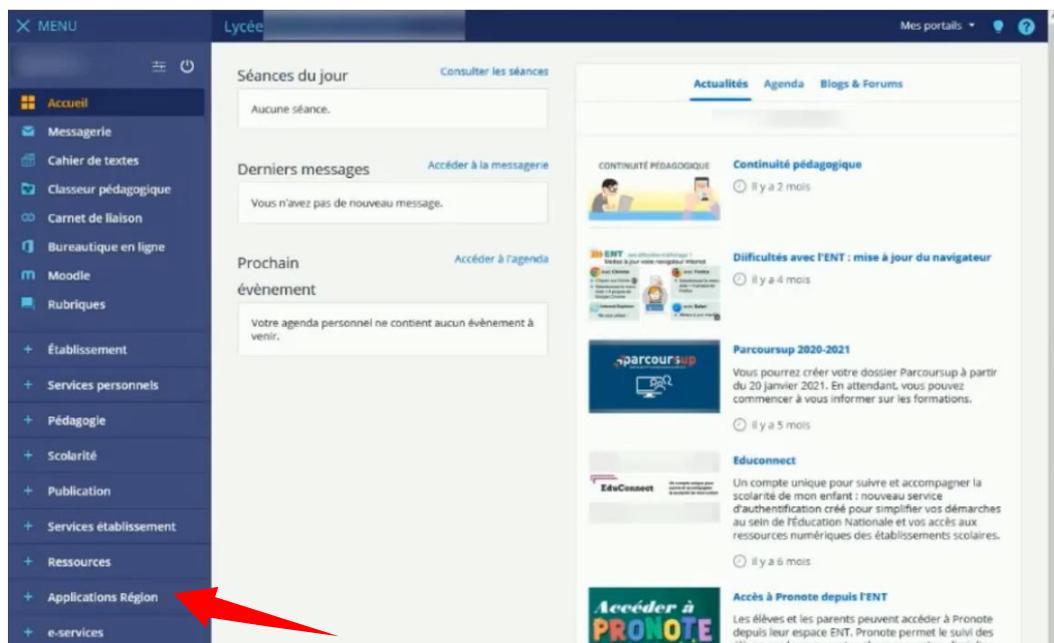
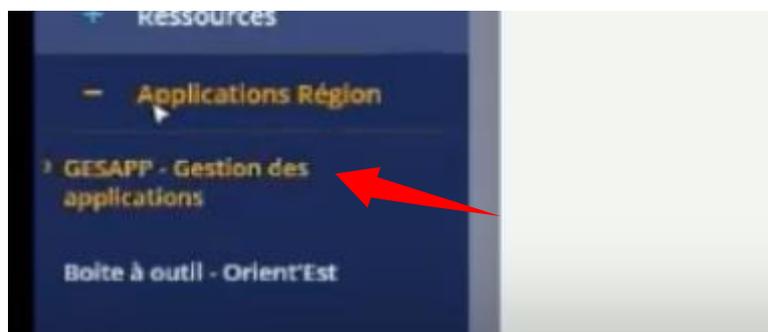


Procédure délégation droits GM'Est

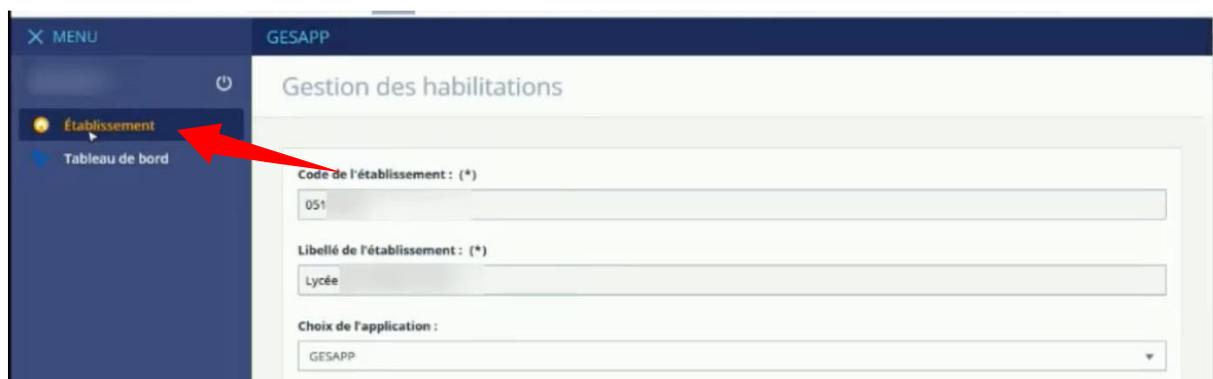
Allez dans la rubrique : Applications Région



Sélectionnez GesApp pour paramétrer les droits



Dan l'écran d'accueil, sélectionnez Établissement dans le Menu. Vous retrouverez les identifiants de votre établissement, chargés automatiquement.



Recherchez l'application Extranet Lycée :

Code de l'établissement : (*)
051

Libellé de l'établissement : (*)
Lycée

Choix de l'application :
GESAPP

- GESAPP
- DEEPI - Consommation d'énergie
- Catalogue Numérique
- GESMAT - Gestion des matériels lycée 4.0 - Distribution, prêts et affectation des PC aux élèves
- Extranet Lycée
- Boîte à outil - Orient'Est
- Jeunest (Désactivé)
- Gestion stock Cantine - WEBGEREST
- Dotation Lycées
- Gestion des vêtements professionnels (Désactivé)
- Rachat et recyclage des PC Vague 1 et Vague 2
- MOBILATTE - Mobilité des ATTE (Désactivé)
- DECLYC - Gestion des interventions EMOP
- Phare - Gestion des interventions CMIL (Désactivé)
- DECLYC - Gestion des interventions par Fournisseur - Gestionnaire

Sélectionnez le profil « Délégation par les chefs d'établissements » pour attribution des droits. Il convient de rechercher les personnes pour attribution des droits individuellement. Opération à renouveler autant de fois que nécessaire pour les autres collaborateurs.